

REGLEMENT

2024

SWISS

PERCUSSION

COMPETITION

La Swiss Percussion Competition sera dénommée ci-après « SPC » dans le présent règlement.

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours pour solistes et ensembles est ouvert à tous les musiciens amateurs (CH et internationaux). Il n'y a aucune restriction d'âge.

Le concours pour étudiants est ouvert à tous les étudiants inscrits dans les programmes de pré-universitaire, de licence et de master en musique. L'admission est basée sur l'inscription à la date de clôture du concours.

La participation à deux catégories différentes de solistes et à plusieurs catégories différentes d'ensembles est possible.

2. VUE D'ENSEMBLE DU CONCOURS

La SPC se divise en trois parties :

- Concours Solo (Solo-Wettbewerb)
- Concours Ensemble (Ensemble-Wettbewerb)
- Concours pour étudiants (Wettbewerb für Studierende)

Les Concours Solo et Ensemble ont lieu en trois catégories (selon le niveau), en plus du Concours pour étudiants:

- I Starter (Débutants)
- II Fortgeschrittene Advanced (Avancés)
- III Elite (Elite)
- IV Studierende (Étudiants)

Pour les participants particulièrement jeunes, la catégorie Ensemble reçoit le niveau

- 0 Early Starter

2.1 Concours Solo:

Le concours solo se déroule dans les catégories instrumentales suivantes:

Xylophone, Marimba, Vibraphone, Caisse claire, Multipercussion, Timpani, Drumset, Percussion à main, Recital Classic et Recital World.

Les pièces instrumentales sont imposées. Leurs titres seront publiés sur notre page d'accueil schlagzeugwettbewerb.ch. Les pièces sont mises à la disposition des professeurs sous forme digitale sur demande.

Pauken/Timpani (Timbales): La prise de ton est possible depuis un diapason ou une lame d'un clavier (pas d'intervalle). Pour les niveaux I et II, il est possible de demander de l'aide. Le niveau III doit être accordé de manière autonome.

Xylophone: Les pièces pour xylophone peuvent également être jouées sur le marimba.

Drumset (Batterie): Une improvisation personnelle est jouée avec le morceau de l'épreuve. Les valeurs indicatives de temps sont:

Niveaux I Starter:	1-3'
Niveaux II Fortgeschrittene Advanced	2-5'
Niveaux III Elite:	5-7'

Au niveau III Elite, une improvisation personnelle est jouée. Un script formel (Form Sheet) est envoyé par mail par le participant avant le 30 août.

Les consignes pour la composition personnelle se trouvent sur <https://schlagzeugwettbewerb.ch/solo/>.

Handpercussion (Percussion à main): Le groove de base de l'instrument choisi doit être intégré dans une improvisation artistique. De petits instruments de percussion et d'effets supplémentaires peuvent être utilisés.

Les consignes pour la composition personnelle se trouvent sur <https://schlagzeugwettbewerb.ch/solo/>.

Recital Kategorien (Catégories Récital): Les trois pièces présentées seront choisies dans le même niveau. Elles seront

évaluées ensemble dans une catégorie propre. Une pièce supplémentaire d'un instrument non choisi pourra être présentée dans une autre catégorie Solo.

2.2 Concours Ensemble:

Les pièces instrumentales sont choisies par l'ensemble lui-même. Il décidera aussi lui-même de sa catégorie. Les pièces sont censées montrer un aperçu diversifié de l'instrumentarium.

L'exposé ne doit pas durer plus de 10 minutes. Le temps imparti ne doit pas être épuisé.

Aux niveaux Early Starter à Elite, les étudiants ou les professionnels ne sont pas admis comme coéquipiers. Font exception les remplaçants en cas d'absence pour cause de maladie. L'organisateur doit en être informé au préalable.

Dans les catégories Band et Musique de chambre, ce sont les instruments de percussion sur lesquels mettra l'accent l'évaluation.

2.3 Concours pour étudiants:

Les pièces sont libres de choisir.

Le choix du programme fait partie de l'évaluation.

Les créneaux horaires respectifs peuvent être utilisés partiellement ou totalement.

Pour les timbales/timpans, le son peut être tiré d'un diapason ou d'une plaque sonore (pas d'intervalle complet).

2.31. Solo

Un créneau horaire de 15 minutes maximum sont disponibles pour les contributions en solo. Il n'est pas nécessaire d'utiliser la totalité du temps imparti.

2.3.2 Performance

La sélection de littérature doit inclure différents groupes d'instruments à peaux et à maillets. Un créneau horaire de 30

minutes maximum sont disponibles. Il n'est pas nécessaire d'utiliser la totalité du temps imparti.

2.3.3 Orchestra

Un morceau obligatoire pour les timbales et un autre pour les percussions seront annoncés avec l'annonce du concours. Les deux pièces doivent être jouées.

De plus, un répertoire d'audition courant au choix du candidat sera présenté, avec un accent sur les timbales ou les percussions.

Pour la catégorie orchestre, un créneau horaire de 20 minutes maximum sont disponibles. Il n'est pas nécessaire d'utiliser la totalité du temps imparti.

2.3.4 Ensemble

Pour les catégories d'ensembles, un créneau horaire de 25 minutes maximum sont disponibles. Il n'est pas nécessaire d'utiliser la totalité du temps imparti.

2.4 Instruments

L'organisateur met l'instrumentarium à disposition. Une liste d'instruments sera mise en ligne après la publication du programme <https://schlagzeugwettbewerb.ch/spielplan/>.

Il est possible d'apporter et d'utiliser des instruments supplémentaires tels que des pédales, des tambours, des maillets, des instruments à effets, etc. Il est recommandé aux participants de la catégorie multipercussion d'apporter leurs propres instruments.

3. CONCERT FINAL - PRIX

Certains participants du concours, ensembles inclus, pourront être sélectionné(e)s pour le concert final (« Best of the day »). Des prix spéciaux pourront être attribués.

4. JURY

Le jury se compose d'experts de la branche. Le choix des experts est effectué par la commission de musique.

5. JUGEMENT

Le jury est composé de deux personnes. Chaque jury attribue au maximum 100 points.

91 – 100 points pour les prestations excellentes

81 – 90 points pour les prestations très bien

71 – 80 points pour les prestations bien

61 – 70 points pour les prestations suffisantes

51 – 60 points pour les prestations insuffisantes

L'évaluation, faite par écrit, est publiée dans un classement. Les décisions du jury sont sans appel. Les participants reçoivent après la proclamation des résultats les rapports détaillés du jury sous forme écrite.

6. DISPOSITIONS FINALES

Les frais d'inscription sont exigibles au moment de l'inscription. Après la publication du plan de jeu, les frais d'inscription restent à la charge de l'organisateur à titre de participation aux frais.

L'organisateur se réserve le droit de refuser des inscriptions sans avoir à se justifier. En cas de refus, les frais d'inscription seront remboursés.

Nous prions les participants d'utiliser des partitions originales.

L'assurance est l'affaire du participant. L'organisateur décline toute responsabilité.

Par leurs inscriptions, les participants, ou leur tuteur légal, permettent à la SPC d'utiliser les images ou autres enregistrements sonores pris durant le concours dans divers articles imprimés ou sur des médias en ligne. En contrepartie, la SPC s'engage à s'abstenir de divulguer des noms ou d'autres éléments d'identification. Ce consentement général peut être révoqué par les parents, tuteurs ou participants adultes en tout temps par avis écrit.

Toutes les informations collectées ne seront pas transmises à des personnes externes. Le prénom et le nom ainsi que la répartition par catégorie sont publiés en ligne dans le plan de jeu et le

classement. Les informations sont utilisées en interne pour la planification, l'organisation et les mails d'information.

Par son inscription, chaque participant déclare se soumettre au présent règlement.

Commission de musique „Swiss Percussion Competition“, 2024